

1.2.3 PARISPECTACLES
SAS à capital variable en formation
au capital de 1000 Euros
112 rue de Sainte Geneviève
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Le 04/08/2012 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur PICHARD Christian
- Madame DUBOIS Florence

Représentant la totalité des parts sociales, afin de participer à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur Christian PICHARD, Président de cette assemblée, est :

NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE

RÉSOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur Christian PICHARD
demeurant à 112 rue de Sainte Geneviève, 91240 Saint-Michel-sur-Orge France

Celui-ci présent, déclare accepter ces fonctions.

RÉSOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera déterminée ultérieurement.

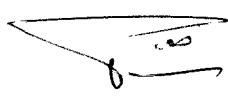
CES RESOLUTIONS SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Saint-Michel-sur-Orge, le 04/08/2012

PICHARD Christian



DUBOIS Florence

